

Décision DG n° 2019-318

du 12 juillet 2019 portant nomination auprès du Comité scientifique permanent « produits sanguins labiles et donneurs de sang » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;
- Vu** la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;
- Vu** la décision DG n° 2019-317 du 12 juillet 2019 portant création du Comité scientifique permanent « produits sanguins labiles et donneurs de sang » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité scientifique permanent « produits sanguins labiles et donneurs de sang », pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

Monsieur ANDREU (George)
Monsieur CABRE (Philippe)
Madame CARLIER (Monique)
Monsieur FONTANA (Stefano)
Monsieur GARBAN (Frédéric)
Madame GUIBERT (Michelle)
Madame HERVE (Isabelle)
Monsieur JAVAUDIN (Olivier)
Monsieur MARTINAUD (Christophe)
Monsieur MERTES (Paul Michel)
Monsieur POUGET (Thomas)
Madame SOMME (Sophie)
Monsieur TRAINEAU (Richard)

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

Monsieur FERRE (Norbert), Association française des hémophiles, membre titulaire
Monsieur PLANCON (Jean Philippe), Association française contre les neuropathies périphériques, membre suppléant.

Article 2 : Le Directeur des médicaments en oncologie, hématologie, transplantation, néphrologie, thérapie cellulaire, produits sanguins et radiopharmaceutiques est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 12 juillet 2019

Dominique MARTIN
Directeur général